

Bocage → Vivre son pays

■ LIMOISE

Le comité des fêtes a fixé son calendrier



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE. L'équipe de Céline Fragnon (debout, 4^e en partant de la droite) a accueilli Danièle Thiériot, maire, et Pascal De Rover, 1^{er} adjoint (à gauche).

Le comité des fêtes a tenu son assemblée générale sous la présidence de Céline Fragnon. La présidente a dressé un bilan plutôt décevant de l'année 2018, en particulier la brocante du 8 mai et la soirée tartines du 20 octobre,

avant d'évoquer le calendrier 2019.

Le calendrier. Brocante, mercredi 8 mai ; soirée karaoké, samedi 19 octobre, et participation à l'arbre de Noël de la commune, samedi 7 décembre. ■

■ À NOTER

SAINT-LÉOPARDIN-D'AUGY. Feu de printemps. Le comité des fêtes organise samedi 23 mars un « feu de printemps » à la nuit tombée. Défilé de lampions et des personnes déguisées (une crêpe sera offerte à toutes les personnes déguisées). Départ de la salle des associations, puis à 19 h 30, allumage du feu. Une partie des bénéfices de cette soirée sera reversée à l'école de Couzon pour un séjour scolaire. Buvette et restauration, salle des associations. ■

COULEUVRE. Football. L'entente Cérilly C-Coulevre, qui recevait Pouzy-Mésangy, s'est imposée 6-0 (3-0 à la pause). Les buts : Kevin Picot (3, dont un sur penalty), Christophe Pallen (2) et Benoît Portas (1 sur penalty). ■

POUZY-MÉSANGY. Football. L'équipe A a gagné 2-1 à Saint-Menoux. Les locaux ont ouvert le score mais Antoine Deschamps a égalisé sur penalty. A 10 minutes de la fin, Madjid Chabouni marquait également sur penalty. Dans les arrêts de jeu, le gardien Thomas Montaron détournait un penalty et préservait la victoire. L'équipe B a perdu 6-0 sur le terrain de Cérilly C-Coulevre. L'équipe féminine a gagné 3-1 à Thionne, contre l'Etoile de Besbre. Les buts : Marion Cancre et Elodie Herault (2). ■

LURCY-LÉVIS. Loto/rifles. Le comité des fêtes organise un loto/rifles, samedi 23 mars, à 14 heures, sous le marché couvert. Nombreux lots dont un séjour d'une semaine en résidence 4 étoiles, à l'Île de Ré, mais aussi TV 138 cm, une partie jardinage, un multicuiseur, fer à repasser, couettes, apéritifs, tablettes, jambons, rosettes, etc. Une partie spéciale avec un bon d'achat de 400 €. Réservation par e-mail : guylasauze@orange.fr ou au 06.82.15.39.53. ■

SAINT-MENOUX. Collecte de ferraille. L'amicale laïque organise une collecte de ferraille le samedi 23 mars sur le parking du centre d'animation culturelle. Deux bennes seront à disposition de 10 à 12 heures et de 13 h 30 à 17 heures. Tous les objets en ferraille en fin de vie et l'électroménager peuvent être apportés. Possibilité d'embarquement à domicile pour les personnes à mobilité réduite. S'inscrire auprès des bénévoles : tél 06.41.91.52.82 ou 06.74.37.03.47. ■

Football. Pour son dernier match à domicile avant la réfection du stade, le onze fanion a concédé sa première défaite de la saison contre Pouzy, solide leader (2-1). Sébastien Goussin avait ouvert le score mais Pouzy égalisait avant la pause. Les visiteurs réduits à dix, suite à l'expulsion de leur capitaine, reprenaient l'avantage en obtenant un second penalty à 10 minutes de la fin. Les Ménéuphiens rataient l'égalisation sur un nouveau penalty accordé dans les arrêts de jeu. L'équipe B s'est imposée 3-2 à Ainay-le-Château. Les buts : Johann Archambault et Valentin Chapelet. Les vétérans ont gagné à Bransat (2-1). Chez les jeunes, les U9 et U11 étaient en plateau à Neuilly-le-Réal et à Souvigny, les ententes U13 et les U15 l'emportent à domicile contre Domérat (8-1) et Varennes (3-1). ■

BOURBON-L'ARCHAMBAULT. Permanence. L'équipe parlementaire du député Jean-Paul Dufrière tiendra une permanence au château Bignon, salle des activités, jeudi 28 mars, de 10 heures à midi, sans rendez-vous. Renseignements au 04.70.20.24.21. ■

FRANCHESSE. Brocante de printemps. La huitième brocante de printemps sera organisée par l'amicale laïque, dimanche 7 avril, à l'ombre des platanes de la place Marguerite-Chanier et dans les rues adjacentes.

Dès l'aube, les exposants pourront débattre sur les emplacements dédiés et les chineurs, attendus nombreux, pourront déambuler et faire de bonnes affaires tout au long de la journée. Crêpes (préparées par les jeunes de Go les jeun's), boissons et sandwichs seront à la vente. Le mètre linéaire est fixé à 2 €. Pour les inscriptions, contacter (après 20 heures) le 06.98.40.65.30 ou le 06.43.74.84.02 ou laiqueamicalefranchise@laposte.net ■

■ BOURBON-L'ARCHAMBAULT

Arac : Arsène Virmoux succède à Marc Juge

Frappée par le décès de son président, Marc Juge, la section de Bourbon de l'Arac (Association républicaine des anciens combattants) a tenu son assemblée générale au domicile de sa veuve, Denise, par ailleurs secrétaire de la section (1).

C'est le maire honoraire de Saint-Plaisir, Arsène Virmoux, qui a été élu pour lui succéder à la tête de l'association, dont l'effectif se maintient à onze adhérents avec l'adhésion de Roger Juge.

Après avoir remis à chacun un document récapitulatif des récentes décisions gouvernementales (2), le secrétaire départemental, Christian Bertrand, a convié les adhérents au congrès départemental qui se déroulera, à Bransat, le dimanche 19 mai.

Le nouveau bureau. Président, Arsène Virmoux ; vi-



BUREAU. Assis, de gauche à droite : Denise Juge, Arsène Virmoux et Pierre Namy.

ce-président, Pierre Namy ; secrétaire et trésorière Denise Juge ; secrétaire-adjoint, Louis Martin ; commissaires aux comptes, Jacky Laplume et

Roger Juge. ■

(1) Cette réunion était honorée de la présence de Jean Roussat, président des PG-CATM et de l'Union locale des anciens combattants et du secrétaire départe-

mental, Christian Bertrand.

(2) La retraite du combattant est de 751,40 € par an. La carte du combattant est attribuée aux militaires présents en Algérie 120 jours au moins entre le 1^{er} juillet 1962 et le 1^{er} juillet 1964.

■ SAINT-MENOUX

Robert Thaveau a dédié sa BD



AUTEUR. Robert Thaveau (assis à gauche) est venu dédicacer une histoire en patois auprès des Ménéuphiens.

L'association les « Amis des livres », présidée par Corinne Dupoux, a organisé une séance de dédicace de la BD *La guérison miraculeuse* à la bibliothèque.

Cette présentation a eu lieu avec le concours de l'association Chevagnes en Sologne Bourbonnaise, représentée par sa présidente Sylvie Rayer, son secrétaire et auteur du texte de la BD, Robert Thaveau, et le trésorier, Gérard Deschaintres, de retour à

Saint-Menoux à cette occasion. Un moment de rencontre et de partage entre Bocage et Sologne bourbonnaise avec le passage de nombreux habitants du village et anciens commerçants. Les nouveaux visiteurs ont pu à cette occasion se rendre à l'église toute proche comme l'héroïne du livre afin de se faire « déb'rediner ». Un beau succès qui a permis la vente de 35 ouvrages en deux heures autour d'un moment de convivialité. ■

NÉCROLOGIE

Alain Ohier

Avec Alain Ohier vient de nous quitter, à l'âge de 75 ans, une figure du monde culturel de Bourbon-L'Archambault.

Professeur honoraire de musique après des études à Nevers, aux conservatoires de Lille et de Paris, il consacra une bonne partie de sa vie professionnelle à accompagner au piano des artistes comme Marlène Diétrich, Jack Hammer, Zizi Jeammaire, Jacqueline Dulac, Melba Moore ou des comédies musicales Hair, La révolution française.

On l'écoute au sein du Trioher, du Quartette Ohier-Wilsch, au cours de croisières dans le sud-est asiatique, aux Caraïbes, en Norvège et même à l'Elysée en 1974 au côté de Claude François et du président Giscard-d'Estaing. Il a dirigé l'orchestre régional de jazz du Limousin de 1992 à 2002. Il fut le pianiste du Swing Machine de Cahors, ainsi que du groupe AB Road Quintet (Beattles in jazz).

Et puis, en 1995, il crée, avec Eric Noyer (plusieurs fois présent à Bourbon-L'Archambault dans des concerts intimistes), Ro-



méo et Juliette. C'est Alain Ohier, enfin, qui crée et interprète *La folle vraie fausse leçon de musique*, qu'il a servie à plusieurs reprises dans sa chapelle de Vernouillet, à Bourbon, ces dernières années, afin d'alimenter la cagnotte qui allait permettre de financer la restauration des fresques renaissance de cette chapelle paysanne.

Au cor cette fois-ci, Alain Ohier avait intégré la Lyre Bourbonnaise ces dernières années, où il ne comptait que des amis.

Il a aussi longtemps vécu à Cheissoux, en Haute-Vienne, dont il fut élu maire pendant dix ans, à partir de 1983. C'est d'ailleurs au cimetière de ce village qu'il reposera. Alain Ohier était le papa de quatre enfants. ■

ANIMATIONS THERMALES

OFFICE DE TOURISME EN BOCAGE BOURBONNAIS. 1, place de l'Hôtel-de-Ville, ouvert de 9 h 30 à 12 heures et de 14 heures à 18 h 30, tél. 04.70.67.09.79. Internet : www.ot-bourbon.com

CASINO. Machines à sous de 10 heures à 2 heures, black-jack de 20 heures à 1 h 30. Exposition aux cimaises du restaurant des aquarelles de Gérard Bel. Tél. 04.70.67.15.39.

FORTERESSE. Ouvert au public de 10 à 12 heures et de 14 à 18 heures ; sur réservation, visites guidées « Gélis-Didot » à 14 heures et trois tours à 16 heures. Tél. 04.70.67.02.30.

BOULE LYONNAISE. À 14 heures, entraînement au boudrome du parc Jean-Bignon.

CLUB AMITIÉ ET BONNE HUMEUR. A 14 heures, réunion hebdomadaire au nouveau local du club, chemin des Genivres.

MÉDIATHÈQUE. Centre culturel, 2, rue du Parc. Ouverte de 15 heures à 18 heures. Exposition d'illustrations originales de Mathilde Brosset ; au 2^e étage, exposition des peintures de l'artiste syrien Abdulsalam Al Aboud. Tél. 04.70.66.54.15.

EKCUSE BOURBONNAISE. Rencontre amicale de scrabble, à la galerie de la salle polyvalente Espace Robert-Chaput de 14 heures à 17 heures.

CINÉMA. Au centre culturel. A 20 h 30 : *Dragon 3 : le monde caché*. **CÉRÉMONIE DU 19 MARS.** A 18 heures, au monument aux morts, place de l'Eglise.

boutique PRESSE | HORS-SÉRIES | LIVRES | LOISIRS

Découvrez les publications incontournables de votre région.

+ de 500 RÉFÉRENCES

www.centrefranceboutique.fr